

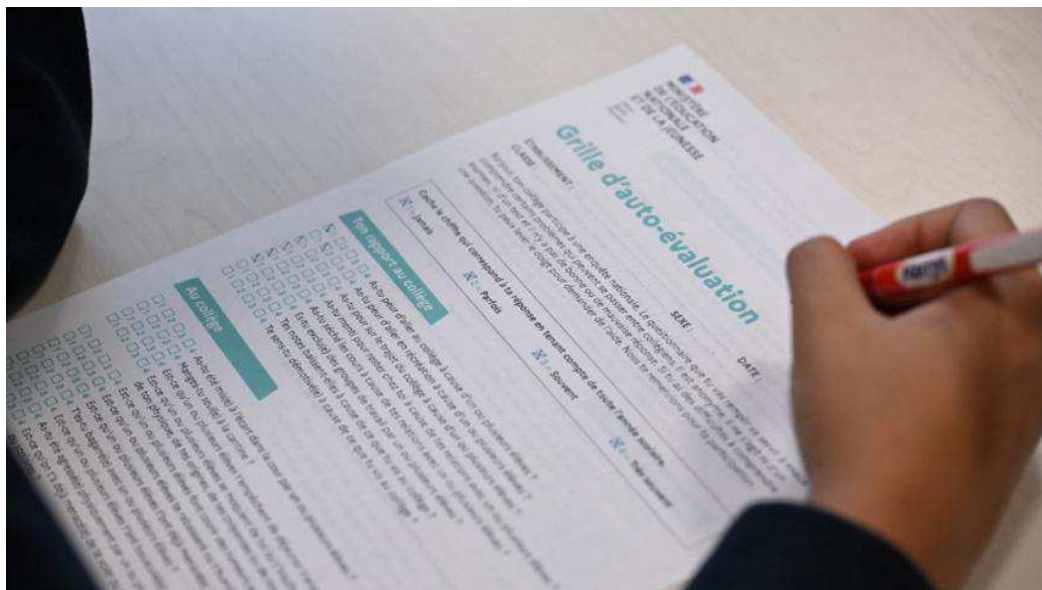
<https://www.paris-normandie.fr/id465021/article/2023-11-09/les-signalements-de-harcelem...>

Par Cécile Frangne

5 min read

Les signalements de harcèlement scolaire en augmentation dans les établissements de Normandie ?

S'il n'existe pas encore de chiffres précis, le nombre de signalements de faits de harcèlement scolaire en Normandie a augmenté depuis la rentrée, selon le référent académique de la région.



Depuis jeudi 9 novembre, un questionnaire d'autoévaluation de 33 questions est distribué aux élèves - AFP

PARIS **NORMANDIE**

Par Cécile Frangne

Publié: 9 Novembre 2023 à 13h37 Temps de lecture: 2 min

La parole liée au harcèlement scolaire est-elle en train de se libérer dans les établissements scolaires ? Mickaël Merlin, référent académique en Normandie, était l'invité de la matinale de [France Bleu Normandie](#), jeudi 9 novembre 2023.

S'il n'existe pas encore de chiffres précis, « *il y a une augmentation des signalements de faits de harcèlement depuis la rentrée scolaire* » dans les établissements normands, a-t-il confirmé.

Veillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Selon lui, cette « *libération de la parole* » est « *une conséquence directe des actions de sensibilisation et de prévention* » menée par l'Éducation nationale depuis septembre.

Questionnaires d'autoévaluation

La lutte contre le harcèlement a été érigée en priorité de la rentrée par le gouvernement. Depuis jeudi 9 novembre, [un questionnaire d'autoévaluation](#) de 33 questions est distribué aux élèves du CE2 jusqu'au CM2. « *Il sert à mobiliser l'ensemble des élèves et des personnels d'un établissement afin de mieux détecter les situations potentielles de harcèlement* », poursuit Mickaël Merlin au micro de France Bleu.

Le questionnaire porte sur quatre thématiques : « Avant d'aller à l'école », « À l'école », « Sur Internet ou sur les écrans » et « Comment te sens-tu ? ».

Il sera plus poussé pour les collégiens et les lycéens. Les élèves devront s'exprimer sur la peur d'aller en classe ou s'ils ont déjà menti pour rester à la maison. On leur demandera s'ils ont déjà reçu « *des messages insultants ou menaçants* » sur Internet ou sur les réseaux sociaux. Plus encore, les élèves devront indiquer dans le questionnaire si « *des photos ou des messages circulent* » sans leur accord.

Generated with Reader Mode